

Prix du patrimoine paysager et écologique de la Fondation Etrillard

Faits et chiffres clés

Objectif : Réhabilitation écologique d'un espace paysager naturel, en France ou en Suisse

Type de projets ciblés : Jardin, parc, forêt ou terre agricole ouvert au public présentant un intérêt paysager, écologique, botanique, patrimonial, artistique ou social.

Montant du prix : 30 000 CHF.

Calendrier :

- Dépôt des candidatures : **17 septembre 2022 au 28 février 2023**
- Évaluation des dossiers : **mars/avril 2023**
- Remise du prix : **3^{ème} trimestre 2023**

Critères d'éligibilité :

- **Démarche écologique et volonté de transition écologique et/ou énergétique.**
Exemples : passage à une culture biologique, transition vers l'agroécologie ou la permaculture ; assainissement des terres de tous produits toxiques ; reconstruction de la structure paysagère d'un site...
- **Pérennité** : le porteur du projet devra prévoir l'entretien du nouvel équilibre écologique à long terme. Les candidatures post-travaux ne seront par ailleurs pas étudiées.
- **Maîtrise foncière du site et statut légal du porteur de projets** (association d'entreprise, associations privées, structures publiques, collectifs citoyens...).

Modalités : Le dossier de candidature et le règlement sont téléchargeables sur le site Internet de la Fondation Etrillard (rubrique « [Prix du Patrimoine Paysager et Ecologique](#) ». La candidature devra être complétée et déposée au format PDF sur le site de la Fondation ou envoyée par mail à contact@fondationetrillard.com

La sélection se déroulera en 2 étapes :

- Présélection de 5 dossiers
 - Évaluation technique par Terre et Humanisme, association de soutien et d'accompagnement à la transition agroécologique
 - Évaluation paysagère par Frédérique Tézenas du Montcel, paysagiste-concepteur
 - Évaluation de la cohérence du projet avec la mission du prix par la Fondation Etrillard
- Présentation des dossiers finalistes devant un jury franco-suisse d'exception composé d'experts de l'environnement, de la conservation des parcs et jardins :
 - **Michaël Berthoud** : Environnementaliste, consultant et formateur en plantes sauvages
 - **Marie-Laure Burgener** : Fondatrice GreenGoWeb et Entrepreneur Social
 - **Catherine Cibien** : Directrice du MAB (Man And Biosphere) France de l'UNESCO
 - **Antoine Jacobsohn** : Adjoint à la directrice de l'École nationale supérieure de paysage, en charge du Potager du Roi (Château de Versailles)
 - **Claire Méjean** : Architecte-paysagiste, Historienne des jardins
 - **Clément Willemin** : Paysagiste, urbaniste et architecte
- Sélection du lauréat récipiendaire du prix de 30.000 CHF

Critères de sélection :

- Gestion durable et écologique du site
- Qualité artistique et paysagère de la composition
- Sensibilisation à la préservation de la nature et de l'environnement auprès du grand public
- Insertion du projet dans l'esprit et l'histoire du lieu
- Ajustement du prix aux moyens financiers et humains envisagés
- Inscription du projet dans un contexte ambitieux et innovant, pensé au prisme d'une gestion durable, écologique et pédagogique

Nouveauté de l'édition 2023 : La Fondation Etrillard entend étendre son action en soutenant des projets moins matures mais tout aussi prometteurs via un « prix coup de cœur » qui sera remis, selon les années, en fonction du potentiel des candidatures reçues. Son objectif ? Encourager aussi des projets en phase de lancement en leur apportant un accompagnement structurel. Le lauréat bénéficiera ainsi de 2 jours de conseil prodigués par Terre et Humanisme, partenaire de la fondation, afin d'accélérer son développement.

Les partenaires :

Terre et Humanisme : l'association intervient dans la formation et la sensibilisation des acteurs de l'agriculture paysanne à l'agroécologie, partout en France, et à l'étranger. Elle organise des visites de jardins historiques, des stages et des modules de formation sur l'agroécologie et la permaculture et développe de nombreux projets de terrain dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord : fermes-écoles en agroécologie, jardins solidaires et partagés, réseaux d'expérimentation paysannes... « *La gestion durable des sols ou celle de l'eau ; la question de la biodiversité et les aménagements favorables à son développement ou encore les solutions mises en place en matière d'économie d'énergie sont au cœur de nos interventions, nous sommes donc ravis de participer à cette nouvelle édition. Nous contribuerons, aux côtés la Fondation Etrillard, à évaluer les pratiques écologiques de chaque candidature.* ».

Frédérique Tézenas du Montcel : Paysagiste concepteur, elle a créé en 2005 l'agence Jardin-Patrimoine avec la mission de réhabiliter parcs et jardins historiques en tenant compte de leur histoire et leur évolution. C'est dans cet esprit qu'elle étudiera les projets proposés.

Précédent lauréat :

2021 : association Château et Fabriques de Buzet (Lot et Garonne). Restauration du jardin du parc du château de Buzet, dans le cadre de la création d'un pôle d'excellence dans le domaine de l'agroécologie. « *Nous avons des échanges réguliers avec la Fondation Etrillard. Pour une jeune association comme la nôtre, née il y a seulement 3 ans, c'est essentiel. La fondation nous aide à développer notre réseau et à tisser de nouveaux partenariats. Aujourd'hui, nous travaillons ensemble sur la destination du jardin : quelles activités - mini-potager pour les écoles, chantiers avec le lycée agricole, par exemple - mettons-nous en place pour faire du site un lieu expérimental de travail et de partage ; quelles essences choisissons-nous de planter, pour prendre en compte les aspects historiques et écologiques du site ? La double facette du Prix, à la fois « paysager et écologique », nous a séduits dès le départ. Elle correspond parfaitement à l'optique de jardin historique que nous voulons décliner sur Buzet* », explique Carine Galante, Responsable Projets & Innovation de Château et Fabriques.

Chiffres clés :

13 candidats en **2** éditions dont

- **3** associations
- **1** collectif
- **6** entités privées
- **3** acteurs publics